

**Maître Florence CHARVOLIN**  
**Immeuble Le Britannia - 20 Boulevard Eugène Deruelle**  
**69432 LYON Cedex 03**  
**Tél. : 04.72.56.73.33 - Fax. : 04.72.56.73.37**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN 21 LOTS**

### **Sur la commune de MALAUCENE 84340 - Lieu-dit LES PLANTIERS**

Dans une résidence de tourisme « **LES MAZETS DU VENTOUX** » faisant partie d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, composée de **83 MAISONS mitoyennes climatisées (de 4 à 8 personnes) et équipée d'une piscine extérieure semi couverte, de bains à remous, d'un sauna, d'un hammam et d'une salle de gym.**

Cadastrée : AO 397 d'une contenance de 00ha 01a 86ca, AO 398 d'une contenance de 00ha 07a 88ca, AO 696 d'une contenance de 01ha 26a 90ca, AO 703 d'une contenance de 00ha 06a 18ca, AO 705 d'une contenance de 00ha 01a 80ca, AO 707 d'une contenance de 00ha 06a 84ca.

### **ET PRÉCISEMENT LES LOTS SUIVANTS LIBRES DE TOUTE OCCUPATION**

#### **LOT 1 :**

**Lot numéro trente et un (31) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les vingt millièmes (20/1000èmes) des parties communes particulières.

**Et le Lot numéro mille deux cent deux (1202) :** Dans le bâtiment M, **Un appartement avec une terrasse de 42.87 m<sup>2</sup>.**

Avec les quatre-vingt-dix-sept /dix millièmes (97/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les deux cent vingt-deux millièmes (222 /1000èmes) des parties communes particulières.

#### **LOT 2 :**

**Lot numéro trente-neuf (39) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Et le Lot numéro mille cinq (1005) :** Dans le bâtiment K, Au rez-de-chaussée et au premier étage, **un appartement en duplex de 43.58 m<sup>2</sup>** avec une terrasse et un balcon.

Avec les cent un /dix millièmes (101 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les cent trente-deux millièmes (132/1000èmes) des parties communes particulières.

### **LOT 3 :**

**Lot numéro cinquante-huit (58) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Et le Lot numéro neuf cent quatre (904) :** Dans le bâtiment J, Au premier étage, **un appartement de 35.15 m<sup>2</sup> avec un balcon.**

Avec les soixante-treize /dix millièmes (73 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les cent soixante-trois millièmes (163 /1000èmes) des parties communes particulières.

### **LOT 4 :**

**Lot numéro soixante (60) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Et le Lot numéro sept cent deux (702) :** Dans le bâtiment H, Au premier étage, **un appartement de 35.24 m<sup>2</sup> avec une terrasse.**

Avec les soixante-seize /dix millièmes (76 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les cent quatre-vingt-un millièmes (181 /1000èmes) des parties communes particulières.

### **LOT 5 :**

**Lot numéro soixante-dix-huit (78) :** Au rez-de-chaussée, **un stationnement extérieur**

Avec les trois /dix millièmes (3 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Et le Lot numéro quatre cent quatre (404) :** Dans le bâtiment E, Rez-de-chaussée, **un appartement de 34.54 m<sup>2</sup> avec une terrasse.**

Avec les soixante-dix-huit /dix millièmes (78 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les cent huit millièmes (108 /1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 6 :**

**Lot numéro quatre-vingt-un (81) :** Au rez-de-chaussée, **un stationnement extérieur**

Avec les trois /dix millièmes (3 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Et le Lot numéro quatre cent un (401) :** Dans le bâtiment E, Rez-de-chaussée, **un appartement de 35.45 m<sup>2</sup> avec une terrasse.**

Avec les soixante-dix-huit /dix millièmes (78 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les cent huit millièmes (108 /1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 7 :**

**Lot numéro trois (3) :** Au rez-de-chaussée, **un stationnement extérieur.**

Avec les quatre /dix millièmes (4/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Et le Lot numéro trois cent onze (311) :** Dans le bâtiment D, Rez-de-chaussée, **un appartement de 32.29 m<sup>2</sup> avec terrasse**

Avec les soixante-douze/dix millièmes (72/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les soixante et un millièmes (61/1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 8 :**

**Lot numéro trente (30) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Lot numéro six cent un (601) :** Dans le bâtiment G, Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 44.81 m<sup>2</sup> avec une terrasse.**

Avec les cent deux/dix millièmes (102/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent quarante-deux millièmes (142/1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 9 :**

**Lot numéro quarante-sept (47) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Lot numéro neuf cent cinq (905) :** Dans le bâtiment J, Premier étage, **un appartement de 31.70 m<sup>2</sup> avec terrasse**

Avec les soixante-quatorze/dix millièmes (74/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent soixante-trois millièmes (163/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 10 :**

**Lot numéro cinquante-trois (53) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Lot numéro mille cent trois (1103) :** Dans le bâtiment L, Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 43.37 m<sup>2</sup> avec deux terrasses et un balcon.**

Avec les cent dix/dix millièmes (110/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent quatre-vingt-neuf millièmes (189/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 11 :**

**Lot numéro soixante et un (61) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Lot numéro cinq cent quatre (504) :** Dans le bâtiment F, Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 43.58m<sup>2</sup> avec une terrasse.**

Avec les cent/dix millièmes (100/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent soixante et onze millièmes (171/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 12 :**

**Lot numéro quatre-vingt (80) :** Au rez-de-chaussée, **un stationnement extérieur.**

Avec les quatre /dix millièmes (4/1000èmes) de la propriété du sol et des parties

communes générales.

**Lot numéro quatre cent six (406) :** Dans le bâtiment E, Rez-de-chaussée, **un appartement de 31.47 m<sup>2</sup> avec terrasse**

Avec les soixante-treize/dix millièmes (73/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,  
Et les cent millièmes (100/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 13 :**

**Le lot dix-neuf (19) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot cinquante-sept (57) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot cent trois (103) :** Dans le bâtiment B,

Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 68.98 m<sup>2</sup> avec une terrasse et un balcon.**

Avec les cent quarante-six/dix millièmes (146/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent soixante-quatre millièmes (164/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 14 :**

**Le lot vingt-huit (28) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot cinq cent cinq (505) :** Dans le bâtiment F, Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 43.03 m<sup>2</sup> avec une terrasse,**

Avec les cent un/dix millièmes (101/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent soixante et onze millièmes (171/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 15 : Le lot vingt-neuf (29) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot cent neuf (109) :** Dans le bâtiment B, Rez-de-chaussée, **un appartement de 31.31m<sup>2</sup> avec terrasse**

Avec les soixante-quatorze/dix millièmes (74/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les quatre-vingt-quatre millièmes (84/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 16 :**

**Le lot cinquante-deux (52) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot quatre cent deux (402) :** Dans le bâtiment E, Rez-de-chaussée, **un appartement de 35.15 m<sup>2</sup> avec balcon**

Avec les soixante-dix-huit/dix millièmes (78/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent neuf millièmes (109/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 17 :**

**Le lot vingt-sept (27) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot quatre cent trois (403) :** Dans le bâtiment E, Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 67.06 m<sup>2</sup> avec une terrasse et un balcon.**

Avec les cent quarante-six/dix millièmes (146/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les deux cent un millième (201/1000èmes) des parties communes particulières.

**LOT 18 :**

**Le lot cinquante et un (51) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot quatre cent cinq (405) :** Dans le bâtiment E, Premier étage, **un appartement de 35.28 m<sup>2</sup> avec balcon.**

Avec les soixante-seize/dix millièmes (76/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,  
Et les cent quatre millièmes (104/1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 19 :**

**Le lot cinquante-six (56) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot cinq cent six (506) :** Dans le bâtiment F, Premier étage, **un appartement de 30.95 m<sup>2</sup> avec une terrasse.**

Avec les soixante-dix/dix millièmes (70/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent vingt-deux millièmes (122/1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 20 :**

**Le lot cinquante-neuf (59) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot six cent deux (602) :** Dans le bâtiment G, Rez-de-chaussée et premier étage, **un appartement en duplex de 45.59 m<sup>2</sup> avec une terrasse,**

Avec les cent trois/dix millièmes (103/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les cent quarante-trois millièmes (143/1000èmes) des parties communes particulières.

## **LOT 21 :**

**Le lot soixante-cinq (65) :** Dans le bâtiment A, Au sous-sol, **un stationnement intérieur**

Avec les huit /dix millièmes (8 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les dix-neuf millièmes (19 /1000èmes) des parties communes particulières.

**Le lot mille six (1006) :** Dans le bâtiment K, Rez-de-chaussée, **un appartement de 31.12 m<sup>2</sup> avec une terrasse,**

Avec les soixante-quatorze/dix millièmes (74/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les quatre-vingt-dix-sept millièmes (97/1000èmes) des parties communes particulières.

## MISES A PRIX :

**Lot 1 : 30 000.00 € - Lot 2 : 30 000.00 € - Lot 3 : 30 000.00 €**  
**Lot 4 : 30 000.00 € - Lot 5 : 30 000.00 € - Lot 6 : 30 000.00 €**  
**Lot 7 : 30 000.00 € - Lot 8 : 30 000.00 € - Lot 9 : 30 000.00 €**  
**Lot 10 : 30 000.00 € - Lot 11 : 30 000.00 € - Lot 12 : 30 000.00 €**  
**Lot 13 : 30 000.00 € - Lot 14 : 30 000.00 € - Lot 15 : 30 000.00 €**  
**Lot 16 : 30 000.00 € - Lot 17 : 30 000.00 € - Lot 18 : 30 000.00 €**  
**Lot 19 : 30 000.00 € - Lot 20 : 30 000.00 € - Lot 21 : 30 000.00 €**

**(Suivant ordonnance du Juge Commissaire du TRIBUNAL  
JUDICIAIRE de LYON du 07/11/2024)**

**outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.**

**Visite prévue sur place le : 22 MAI 2025 de 9 h à 13 h**

**ADJUDICATION : JEUDI 19 JUIN 2025 A 13 H 30**

**A l'audience de vente du Juge de l'Exécution  
Tribunal judiciaire nouveau palais de Justice**

**Salle 5 - 67 rue Servient - (entrée 44 rue de Bonnel) 69003 LYON**

Cette vente est poursuivie à la requête de : **SELARLU MARTIN** représentée par **Maître Pierre MARTIN, Mandataire judiciaire**, demeurant 20 Boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Bât B 69432 LYON CEDEX 03, en qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de la société **SARL FONCIERE DU VENTOUX**, désigné suivant jugement de Monsieur le Juge Commissaire du TRIBUNAL DE COMMERCE de LYON en date du 29 septembre 2021, ayant pour avocat constitué **Maître Florence CHARVOLIN de la SELARL ADK**, 20 Boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia - Bât A - 69432 LYON CEDEX 03.

**ADJUDICATION :** Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au barreau de LYON, après remise d'un chèque de banque représentant 10% de la mise à prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

**RENSEIGNEMENTS :** Cahier des conditions de la vente **n°25/00037.**

**SELARL ADK - Maître Florence CHARVOLIN** – Immeuble le Britannia – Bât A - 20, Boulevard Eugène Deruelle - 69432 LYON CEDEX 03 – [ventesimmo@adk-avocats.fr](mailto:ventesimmo@adk-avocats.fr)

**Greffé du Juge de l'Exécution - Ventes judiciaires du Tribunal  
Judiciaire de LYON 67 Rue Servient 69003.**

**Internet : [www.adk-avocats.fr](http://www.adk-avocats.fr) - [www.info-encheres.com](http://www.info-encheres.com) - [www.licitor.com](http://www.licitor.com) - [avoentes.fr](http://avoentes.fr)**